

2023-93



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt-trois le 25 septembre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 11/09/2023

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER,
Raymonde HABOUZIT, Denis CLAMENS,
Roland SEUX, Sébastien GAGNE, Valérie GAGNE
Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME, Anne-Marie TORE

Absent : Patrice LHOSTE

Excusé :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON

Secrétaire de séance : Raymonde HABOUZIT

OBJET : DENOMINATION DE VOIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1, L 2321-2 20 et L 2213-28,

VU le Code Général de la voirie routière, article L 113-1.

VU la délibération du 18 septembre 2020 portant sur la dénomination de toutes les voies de la commune existantes à ce jour,

CONSIDÉRANT la nécessité d'identifier clairement les adresses des immeubles pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes), le travail de La Poste et des autres services publics ou commerciaux et la localisation sur les GPS ;

CONSIDÉRANT :

- la modification d'appellation de la voie suivante :

Rue des Chênes (ex-Lotissement des Chênes)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE et APPROUVE cette nouvelle dénomination qui est à intégrer à la liste des noms de rues déjà fournie lors du précédent conseil municipal ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Raymonde HABOUZIT

Fait et délibéré le 25/09/2023
Pour extrait certifié conforme